

CHARTE DU COLLEGE DU SUD

RESPONSABILITE

Le Collège du Sud

- veut favoriser l'autonomie des acteurs de l'école (étudiants-es, corps enseignant, administration, direction) ;
- souhaite développer la participation active de chacun-e dans un souci d'initiative et de délégation ;
- entend valoriser le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et d'enseigner ;
- veut entretenir un esprit de justice, d'équité et de civisme ;
- se soucie de l'équilibre et de la santé de chacun-e ;
- s'engage afin que toutes et tous puissent se sentir en sécurité à l'école et s'épanouir grâce à la promotion d'une éducation dans la tolérance, la coéducation, le respect et l'écoute ;
- lutte contre toute discrimination, – quelle qu'elle soit –, tout comportement déplacé, tout harcèlement ou tout abus de pouvoir.

COMPETENCE

Le Collège du Sud

- donne à ses étudiants-es une formation de qualité, grâce à la compétence et aux qualifications de son corps enseignant ;
- attend de chacun-e un travail rigoureux et efficace ;
- encourage la volonté et l'assiduité ;
- met tout en œuvre pour développer la capacité d'analyse et le sens critique de chacun-e ;
- souhaite développer les liens entre les différentes disciplines.

COMMUNICATION

Le Collège du Sud

- encourage le respect mutuel, en particulier dans les échanges d'idées et les débats ;
- offre un cadre dans lequel chacun-e peut s'épanouir et prendre confiance en soi ;
- donne la possibilité à chacun-e de trouver des interlocuteurs appropriés ;
- vise à renforcer le sens de la solidarité, notamment au sein des classes.

OUVERTURE-CULTURE

Le Collège du Sud

- s'efforce de susciter la curiosité face au savoir et aux démarches propres à chaque branche ;
- encourage par des activités diversifiées la créativité et le sens de l'esthétique ;
- développe la connaissance de nos origines culturelles et favorise l'ouverture au monde par la sensibilisation aux autres civilisations.